

## COMPTE-RENDU - CREATION DU GAP DU GRAND BASSIN CREILLOIS - MARDI 30 JUIN 2009

Le 8 juillet 2009

**Informations : Pour réduire l'utilisation du papier merci de transmettre votre adresse email à [amel.guerraiche@cpc.a.asso.fr](mailto:amel.guerraiche@cpc.a.asso.fr)**

**Vous pouvez retrouver les comptes-rendus des GAP sur le site de la CPCA : [www.cpc.a-picardie.fr](http://www.cpc.a-picardie.fr)**

### LA CPCA PICARDIE EN QUELQUES MOTS

La CPCA Picardie - Conférence Permanente des Coordinations Associatives- créée en 2001 a pour vocation de développer, structurer et représenter la vie associative en région.

Elle regroupe aujourd'hui 14 coordinations régionales représentant les secteurs suivants : Education Populaire, Sport, Santé, Culture, Tourisme Social, Droits de l'Homme, Sanitaire et Social, Solidarité Internationale, Intégration et Politique de la ville, Insertion par l'économie, Famille et Etudiants.

### RAPPEL HISTORIQUE

En septembre 2007, des Assises Régionales de la Vie Associative (ARVA) organisées conjointement par le Conseil régional de Picardie et la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA), ont eu lieu à Creil, afin de rencontrer les associations au plus proches du terrain et cerner leurs besoins et difficultés. A travers ces rencontres qui ont également eu lieu dans l'ensemble des pays de la région, certaines problématiques récurrentes ont pu être soulevées à savoir :

- Envie de se rencontrer
- Peu de connaissance des autres malgré la proximité géographique / mauvaise connaissance des réseaux associatifs structurés
- Des « arcanes » administratives complexes
- Des dispositifs d'aides aux associations très compliqués et souvent peu connus...
- Besoin des associations d'être écoutées
- Besoin parfois d'être aidés, accompagnés

### UNE VIE ASSOCIATIVE QUI S'ORGANISE AU NIVEAU LOCAL – LE GAP

Les GAP ont été créés à la suite ARVA pour répondre aux différentes problématiques citées ci-dessus. Ce collectif impulsé et soutenu par la CPCA Picardie est ouvert à toutes les associations du Pays qui souhaitent intégrer ce réseau.

L'intérêt pour les associations de se réunir autour du GAP repose sur 3 points essentiels :  
(Vous trouverez joint à ce compte rendu une fiche de présentation du GAP)

- 1. Créer un réseau local (améliorer la connaissance des associations présentes sur le territoire)**
- 2. Défendre les droits des associations (être entendu, écouté et reconnu au sein du territoire)**
- 3. Bénéficier d'une ressource technique (soutien aux projets de mutualisation, aide à la mise en place de formations, relais d'informations...)**

Le format proposé – association de fait – permet de favoriser une souplesse dans son organisation et dans sa gestion.

Par ailleurs, grâce aux GAP, la CPCA s'organise aussi au niveau territorial. Ainsi, elle est au plus proche des associations, ce qui permet de mieux les connaître et mieux cerner leurs besoins.

Malgré quelques septiques, les présents ont approuvé la démarche de la CPCA Picardie et trois personnes se sont proposées pour être les référents du GAP du Grand Bassin Creillois afin de le dynamiser.

Qu'est-ce qu'un référent ?

Les référents sont les relais entre le Pays et le niveau régional, ils écoutent et cernent les demandes des associations locales. Ils ont un rôle majeur dans la mobilisation et l'implication des associations locales dans le projet du GAP.

NOM	PRENOM	ASSOCIATIONS	TEL	EMAIL
MOYAT	Daniel	Foyer rural Les Ageux	03 44 72 27 49	daniel.moyat@saint-gobain.com
GRARE	Sébastien	ANAD	03 44 74 05 31	s-grare.anad@orange.fr
BOUIZAOUCHAN	Rédouane	Association JADE	03 44 28 09 30	jade@associationjade.com

Lors des échanges quelques constats ou problématiques ont été évoqués à savoir :

	CONSTATS/PROBLEMATIQUES	REPONSES
<b>Le Conseil de Développement</b>	La constitution d'un Conseil de Développement (CdD) est prévue pour septembre 2009 et devrait notamment être associé à la réflexion du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).	Rappel : Le CdD est une Instance de concertation favorisant l'expression et la participation de la société civile à l'élaboration des projets de territoires. Il doit être composé de « manière équilibrée » en tenant compte « de la diversité des activités économiques, sociales, culturelles ou associatives présentes sur le territoire ». Il s'organise librement, de manière informelle ou sous forme associative. Il est associé à l'élaboration de la charte, à la mise en œuvre du projet de développement et à l'évaluation de la portée de ces actions. Il peut aussi s'autosaisir sur toute question en lien avec la charte de pays.  Le GAP est un outil permettant de valoriser la parole associative et cette parole peut être également portée au sein du CdD. Le GAP pourrait donc être le collègue associatif du CdD... Affaire à suivre !
<b>Rapport élus et associations</b>	Obtenir des réponses des élus de manière collective et non individuelle afin de réduire le risque de favoritisme...	Le GAP peut permettre aux associations de s'exprimer sur les politiques qui les concernent. Il peut être intéressant d'entendre et d'interroger les élus locaux sur leur politique et leurs actions en faveur de la vie associative en les invitant aux réunions du GAP.
<b>Interconnaissance associative</b>	Pallier et rompre l'isolement des associations. « Besoin de partager les expériences entre associations, d'avoir des groupes de paroles, de s'organiser entre nous ».	La création du GAP doit permettre une meilleure connaissance des associations du territoire et à terme favoriser la naissance de projets inter-associatifs en complémentarité avec les réseaux déjà implantés sur place.

**INFOS +**

**Si vous n'avez pas pu être présent ou représenté à cette réunion, n'hésitez pas à intervenir et faire entendre votre parole auprès des référents du GAP ou bien à la CPCA Picardie (8 rue de l'Amiral Courbet – 80000 Amiens – 03 22 72 01 34- Email : [amel.guerraiche@cpc.asso.fr](mailto:amel.guerraiche@cpc.asso.fr)).**

**LISTE DES PRESENTS ET EXCUSES DE LA REUNION DE CREATION DU GAP DU GRAND BASSIN CREILLOIS – MARDI 30 JUIN 2009**

***Présents :***

Daniel Moyat – Foyer Rural Les Ageux  
Benoit Gambier – Ferme de Sorel et Picardie sans frontière  
Abdelaziz Rifi Saïdi – FNATH  
Stéphane Matcheu – Malakassi  
Daniel Lemoine – URCC  
Biley Ellia – CIMS  
Didier Marseille – Direction vie associative ville de Creil  
Rédouane Bouizaouchan – association JADE  
Sébastien GRARE – ANAD  
Maggy Cuvillon – Apocaliptik  
Sandra Fergani – Léo Lagrange  
Hermine Willimas – Ateliers d’Artistes de Sacy  
Betouane et Mamieu – Associations des habitants des fonds de Montataire et de Nogent sur Oise  
Armel Massengo – Association JOC-Oise

***CPCA Picardie :***

Administrateur référent GAP : Dominique Madelin  
Directeur CPCA : Yann Joseau  
Assistante de direction : Amel Guerraiiche  
Chargée de mission GAP : Coumba Diew

***Excusés :***

Nelly D – le Théâtre de Bois  
René Duru – Club Léo Lagrange  
Yannick Pannier – Martinets Services  
Olivier Guidez – OMS de Saint Leu d’Esserent  
Bakoly Rafamantanantsoa – Association Fenesoia  
Mehmet Satik – Maison franco Kurde  
Philippe Georget – CEMEA, Faïencerie Théâtre de Creil et théâtre Tiroir  
Jean Blanpied – Innovation et Développement  
Marie Josée Le Vasseur – Secours Populaire Français